

Des médecins en protection maternelle et infantile – H/F

Référence métier : médecin

Direction concernée : solidarité départementale

Lieux d'affectation :

Service concerné : protection maternelle et infantile

Positionnement dans le service : sous l'autorité de la directrice de la solidarité

✓ Châlons-en-Champagne

✓ Reims

✓ Epernay

✓ Witry-lès-Reims

✓ Vitry-le-François

✓ Sainte-Ménéhould

✓ Sézanne

**Le Département de la Marne compte 1500 agents. Ils ont choisi la Marne pour vivre, travailler, innover, s'épanouir...
Ce n'est pas tout à fait par hasard et ça leur réussit ! Comme eux, rejoignez-nous !**

CADRE D'EMPLOIS / STATUT

Catégorie (A, B, C) : A

Filière : médico-sociale

Grade : cadre d'emplois des médecins territoriaux ; statut fonctionnaire, contractuel ou vacataire

DESCRIPTIF DU POSTE

Organisation du travail (temps complet / non complet / Horaires) : Temps complet ou partiel, à négocier

Mission(s) principale(s) : Le médecin territorial participe à la mise en œuvre, à l'exécution et à l'évaluation de la politique départementale de prévention à destination de la mère et de l'enfant ainsi qu'à la politique d'accueil du jeune enfant. Il est à ce titre référent médical des professionnels de la CSD sur laquelle il intervient.

Il travaille en collaboration avec le responsable de circonscription. Il est chargé de conduire les programmes et de coordonner les actions en matière de PMI sur son secteur. Il travaille en liaison avec les acteurs des champs sanitaires, sociaux, mais également éducatifs, culturels et politiques.

DETAILS DES ACTIVITES PRINCIPALES

Les activités suivantes sont à adapter en fonction du temps de travail :

- Activités prénatales : il participe à l'organisation d'actions de prévention médico-sociales en faveur des femmes enceintes en liaison avec les sages-femmes, les centres de consultations prénatales et les Centre de Planification et d'Education familiale
- Consultation de jeunes enfants
- Bilans en écoles maternelles : il organise les consultations et bilans en écoles maternelles en liaison avec les infirmières puéricultrices
- Structures d'accueil petite enfance : il réalise le suivi des conditions d'accueil des jeunes enfants en effectuant le contrôle et la surveillance des établissements accueillant des enfants de moins de 6 ans. Il peut être conseillé technique des projets de création, avoir à donner son avis sur les conditions de fonctionnement et la qualité d'accueil des enfants, sur des demandes de dérogation d'âge, etc.
- Assistant(e)s maternel(le)s et famili(aux)ales : il participe à l'agrément et peut être amené à rencontrer la personne en cas de problème de santé. Il s'associe également au responsable de circonscription pour la recevoir en cas de contestation d'avis de refus
- Aide Sociale à l'Enfance : il met en œuvre des actions visant à la prévention des mauvais traitements et participe à la prise en charge des mineurs maltraités. Il est garant de l'état de santé des enfants confiés et, à ce titre, est destinataire de tous les courriers médicaux les concernant
- Travail administratif concernant la population résidant sur son secteur : il doit viser toutes les déclarations de grossesse des femmes enceintes ainsi que les certificats de santé des 8^{ème} jour, 9^{ème} et 24^{ème} mois des enfants demeurant sur sa circonscription. Il réceptionne les comptes rendus médicaux des familles suivies. Il participe aux échanciers, réunions de synthèse
- Equipe d'infirmières/puéricultrices : il assure l'animation fonctionnelle et technique de cette équipe en lien avec les responsables de circonscription.

PROFIL DU POSTE

Savoirs : Connaissances médicales dans le domaine de la petite enfance

Savoir-faire : S'adapter à un travail administratif / Savoir mener une action d'éducation pour la santé en direction des enfants et de la famille / Avoir le sens des responsabilités / / Capacité à travailler en équipe et en partenariat

Savoir-être : Autonomie / Ouverture et dialogue / Rigueur et méthode / Qualités relationnelles

Diplôme requis : Titulaire du diplôme d'Etat de docteur en médecine (Spécialisation ou qualification en pédiatrie ou en santé publique souhaitée) - Inscrit à l'ordre national des médecins

Permis B exigé

☛ Curriculum vitae et lettre de motivation à adresser au :

Département de la Marne

DRHAJ - Service recrutement, carrière et rémunération – Pôle recrutement
2 bis rue de Jessaint - CS 30454

51038 – CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex

ou

recrutement@marne.fr

Les informations personnelles communiquées lors du dépôt de votre candidature feront l'objet d'un traitement informatique destiné à étudier votre candidature. Ces données pourront être conservées par les services habilités du Département de la Marne pendant un délai de 2 ans avant d'être supprimées. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition, que vous pouvez exercer aux adresses suivantes: recrutement@marne.fr ou dpo@marne.fr